

LA RECHERCHE EN SÉCURITÉ GLOBALE

>> L'Agence nationale de la recherche

De par ses missions, l'ANR se situe au cœur du dispositif français de financement de la recherche et de l'innovation. Elle est un élément fédérateur de l'écosystème de la recherche publique et privée, un moteur de la réflexion multi-partenariale au service des communautés scientifiques qu'elle finance. Depuis la mise en place de l'ANR en 2006, la sécurité dans sa globalité est au centre des préoccupations des décideurs publics. Son partenariat historique avec le Secrétariat général à la Défense et la Sécurité nationale (SGDSN) consolidé d'année en année contribue à la structuration d'une communauté de recherche sur la sécurité globale et au développement de la filière d'industrie de sécurité en valorisant les recherches.

L'Appel à projets générique : recherche fondamentale et recherche finalisée

L'Appel à projets générique est le principal appel à projets de l'ANR. Entièrement libre, il permet de proposer tout projet de recherche. Les dossiers sont examinés par des scientifiques reconnus, dans une logique collégiale et en dialogue avec les porteurs de projet. Composé de plusieurs instruments, l'AAPG permet de financer des projets de recherche collaborative dans un contexte national (PRC) ou international (PRCI) et entre entités publiques et privées pouvant présenter une ouverture vers le monde de l'entreprise (PRCE) ainsi que des projets de recherche individuelle portés par des jeunes chercheurs ou des jeunes chercheuses (JCJC) ou des projets portés par une équipe (PRME).

Le comité CE.39 – Axe H.17 « Sécurité globale, résilience et gestion de crise, cybersécurité » examine ainsi des projets de recherche correspondant à des enjeux transverses situés à la croisée de plusieurs défis de société.

Les projets peuvent se positionner par rapport à cinq thématiques ou sous-axes :

- Résilience de la Nation et de la société
- Lutte contre le terrorisme et le crime organisé
- Sécurité pour la société et des individus qui la composent
- Sécurité et démocratie
- Cybersécurité
- Protection des infrastructures critiques

L'axe est ouvert à toute recherche fondamentale ou finalisée, uni-disciplinaire, pluridisciplinaire ou interdisciplinaire, ouvrant vers une évolution sociale, scientifique ou technologique en matière de sûreté et de sécurité (prévention/anticipation/supervision/détection/réaction/remédiation). Les recherches participatives, impliquant des utilisateurs (principaux/finaux, autres forces ou contributeurs de sécurité publique et privée, police municipale, pompiers, sécurité civile, ONG, collectivités territoriales, opérateurs d'importance vitale) sont encouragées.

Le CE39 bénéficie d'un soutien financier du SGDSN et de l'enveloppe budgétaire de la stratégie nationale pour l'IA, priorité du plan d'investissement France 2030.

Zoom sur l'AAPG 2025 pour le CE 39



Depuis 2018, 126 projets financés au titre de l'AAPG pour 397 partenaires pour un montant total d'aide de 57 millions d'Euros.

Les appels spécifiques : des thématiques ciblées en lien avec l'actualité

En complément de l'Appel à projets générique, des appels à projets spécifiques sont ponctuellement proposés. L'enjeu est de soutenir le développement de solutions innovantes à des problématiques ciblées en lien avec les défis majeurs de recherche en sécurité ou répondre à des situations d'urgence : Jeux olympiques et paralympiques de 2024, lutte contre les drones, menaces biologiques...

Les appels spécifiques depuis 2018

FLASH JOP 2019
(Jeux Olympiques et Paralympiques)

6 projets sélectionnés
2 651 029 euros

Appel franco-allemand SEBM 2020

5 projets sélectionnés
4 573 810 euros

L'ANR est également opérateur du plan d'investissement France 2030 dans le champ de la recherche et de l'enseignement supérieur. La Sécurité Globale est intégrée à plusieurs stratégies nationales auxquelles les programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) sont adossés. Un PEPR sur la cybersécurité est d'ores et déjà lancé pour 65 millions d'euros sur 6 ans.

L'ANR gère plusieurs autres actions clés de la stratégie Cybersécurité de France 2030, telles que l'Appel à Manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » ou encore le programme « Transfert au Campus Cyber ». Les menaces physiques sont notamment abordées dans le PEPR PREZODE qui vise à comprendre, prévenir et contrôler les phénomènes d'émergence ou de réémergence de maladies infectieuses et dans le PEPR exploratoire Gestion intégrée des risques (Risques IRiMa) qui contribuera à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de gestion des risques et des catastrophes et leurs impacts dans un contexte de changements globaux. Les PEPR Réseaux du futur, Spintronique, Cloud, Intelligence artificielle et Numérique collaboratif intègrent également des défis sécuritaires liés au numérique.

>> Le PEPR Risques IRiMa

Le programme national de recherche Risques (*IRiMa* - *Integrated Risks Management for more resilient societies at the global changes era*) vise à formaliser une science des risques pour contribuer à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de gestion des catastrophes à l'ère des changements globaux. Doté d'un budget de **51,9 millions d'euros**, il rassemble près de 30 organismes de recherche et laboratoires partenaires.



Face à l'exposition croissante des sociétés humaines aux risques de catastrophes environnementales et technologiques, le programme Risques (IRiMa) structure la recherche française pour étudier les processus naturels et sociaux impliqués dans la genèse des catastrophes, leur gestion et la réhabilitation des écosystèmes naturels et sociaux.

Dans un contexte d'augmentation des polycrises liées aux interrelations entre catastrophes environnementales et technologiques, les projets constituant les 6 axes de recherche du programme, travailleront à décroiser et à mettre en relation les disciplines scientifiques pour couvrir toutes les dimensions des risques, de leur analyse à leur gouvernance. Ils seront bientôt rejoints, en 2025, par une communauté de recherche issue de l'appel à projets du programme, particulièrement engagée dans l'utilisation des données numériques et dans le cas concret de la gestion post-crise à Mayotte.

Site web >>



Contact >> Gilles GRANDJEAN, co-directeur du PEPR Risques (IRiMa) du plan France 2030
g.grandjean@brgm.fr

Plateformes numériques : une architecture distribuée de données et de services pour la mise en œuvre de scénarios de risques

L'exposition aux risques environnementaux et technologiques, représente un danger très complexe à évaluer. Une large gamme d'expertise est nécessaire à la fois pour l'évaluation et pour le partage des connaissances aux populations concernées. Pour cela, les outils numériques offrent aujourd'hui un ensemble de moyens matériels essentiel à l'étude des risques. C'est pourquoi le projet Plateformes Numériques sera pivot dans le programme Risques (IRiMa), en mettant en interaction tous ces outils utilisés dans l'ensemble des projets, pour aboutir à une infrastructure de modélisation numérique permettant d'associer et de cartographier les différents types de risques de manière lisible pour une grande diversité d'utilisateurs.

Site web du projet >>



>> **PEPR Cybersécurité**

La souveraineté numérique est un enjeu stratégique majeur pour les États, en particulier face à la montée des cybermenaces et à la dépendance technologique envers des solutions étrangères. Dans ce contexte, le Programme et Équipement Prioritaire de Recherche (PEPR) Cybersécurité, lancé en 2022 dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Cybersécurité (SNC) de France 2030, joue un rôle clé dans le renforcement des capacités nationales.



Doté d'un financement de **65 millions d'euros sur six ans**, ce programme vise à produire des avancées scientifiques et à favoriser l'émergence de technologies de rupture en cybersécurité. Son objectif est double : protéger les infrastructures critiques françaises et garantir l'indépendance technologique du pays face aux puissances étrangères.

L'ampleur et la répartition des 10 projets financés permet de considérer des méthodes de protection de l'ensemble de la chaîne de cybersécurité. Cela concerne par exemple une solution souveraine pour le vote électronique, des méthodes d'évaluation de l'ensemble des couches, allant du matériel au logiciel applicatif, en passant par l'embarqué.

Impliquant 300 chercheurs issus d'organismes majeurs comme le CEA, le CNRS, l'Inria, ainsi que de 23 universités et grandes écoles, le PEPR Cybersécurité mobilise plusieurs disciplines pour structurer une filière nationale robuste. Il s'inscrit ainsi pleinement dans l'ambition de France 2030 de faire de la cybersécurité un levier de compétitivité et de souveraineté pour l'économie française.

Site web >>



Contact >> Clara BERTOLISSI, responsable d'action cybersécurité à l'ANR, responsable du PEPR Cyber clara.bertolissi@agencerecherche.fr

>> Les Appels Horizon Europe

Horizon Europe est le **programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation pour la période allant de 2021 à 2027.**

Le programme de recherche et d'innovation de l'UE dispose d'un budget d'environ 95,5 milliards d'euros pour 2021-2027. Cela comprend 5,4 milliards d'euros de NextGenerationEU pour stimuler notre reprise et rendre l'UE plus résiliente pour l'avenir, ainsi qu'un renforcement supplémentaire de 4,5 milliards d'euros. Cela en fait le programme de recherche et d'innovation le plus ambitieux au monde.

Les activités d'Horizon Europe seront réalisées par le biais d'appels à propositions ouverts et concurrentiels.



Les enjeux du programme Horizon Europe

La recherche et l'innovation sont une priorité au niveau de l'Union européenne.

Ce programme-cadre concrétise la volonté de l'Union européenne de se démarquer dans un contexte de forte compétition internationale afin d'offrir une meilleure visibilité à la recherche de pointe et à l'innovation, d'attirer les meilleurs talents, notamment grâce à la mise en œuvre de financements compétitifs, et de faire face aux problématiques mondiales actuelles.

Les objectifs généraux du programme Horizon Europe consistent à :

- renforcer les bases scientifiques et technologiques de l'Union ;
- stimuler sa compétitivité, y compris celle de son industrie ;
- concrétiser les priorités politiques stratégiques de l'Union ;
- contribuer à répondre aux problématiques mondiales, dont les objectifs de développement durable ;

Le programme a pour objectif d'ancrer plus profondément et concrètement encore la recherche et l'innovation dans un contexte marqué par les défis sociétaux et européens.

Le programme-cadre Horizon Europe est fondé sur quatre piliers :



Une équipe de points de contact nationaux (PCN) est établie dans tous les pays bénéficiaires du programme Horizon Europe, à la demande de la Commission européenne. En vue de soutenir les porteurs de projets d'Horizon Europe, établis en France, le Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche déploie, pilote et anime une équipe de PCN chargée de contribuer

au plan d'action national d'amélioration de la participation française aux dispositifs européens de financement de la recherche et de l'innovation (PAPFE).

Les PCN ont pour mission :

- d'informer, sensibiliser les communautés françaises de recherche, de développement et d'innovation sur les opportunités de financement de projet d'Horizon Europe ;
- d'aider, conseiller et former aux modalités de fonctionnement du programme ;
- de signaler l'existence et orienter vers d'autres sources de financement (européens et nationaux) susceptibles de mieux répondre à leurs besoins et vers les services support de ces financements.

Vos contacts au sein du PCN :



pcn-securite@recherche.gouv.fr



**Jean-Florian
BACQUEY-ROULLET**
Membre



**Frédéric
PERLANT**
Membre

LES PARTENARIATS ENTRE L'ANR ET LES RÉGIONS

Un engagement renforcé pour la recherche et le climat

L'Agence nationale de la recherche (ANR) collabore avec plusieurs régions françaises pour renforcer la synergie entre les financements régionaux, nationaux et européens en matière de recherche et d'innovation. Ces partenariats permettent d'accompagner les chercheurs dans leurs projets en facilitant leur accès aux financements et en encourageant le leadership scientifique national et international.

La Région Pays de la Loire par exemple, engagée avec l'ANR depuis 2020, incite ses chercheurs et chercheuses à déposer leurs projets de recherche aux guichets nationaux et européens via son AAP Trajectoires Nationales et Internationales de la Recherche Ligérienne. De son côté, la Région PACA, engagée avec l'ANR depuis 2022 a mis en place un dispositif qui vise à abonder les projets ANR LabCom et Chaires Industrielles ayant comme coordinateur un établissement et une entreprise provençale. Cet abondement de 200 k€ sert à abonder les consortia provençaux en termes d'équipements structurant. De cette manière la Région en profitant du filtre ANR de l'excellence scientifique, participe à l'accroissement des capacités d'innovation de sa Région ainsi qu'à la structuration de ses laboratoires de recherche.

Afin de favoriser des interventions ciblées et cohérentes avec les stratégies respectives, l'ANR et ses partenaires engagent des analyses de données visant à faire émerger des pistes de collaboration construites sur des faits probants : les données de la sélection des projets. Data@ANR, la plateforme d'éditorialisation des données de l'ANR, intégrant un filtre régionalisé, permet des analyses factuelles sur lesquelles les actions partenariales se construisent.

Dans cette dynamique qui vise des interventions complémentaires les régions Normandie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec l'ANR, ont lancé en novembre 2024 un appel à projets intitulé « Impact du changement climatique sur les écosystèmes régionaux » (ICCER 2025). Visant à mobiliser la communauté scientifique afin de mieux comprendre les effets immédiats et à long terme du changement climatique sur les territoires et d'apporter des solutions adaptées aux collectivités locales, les financeurs ont sélectionné 16 projets sur 34 dossiers éligibles déposés pour un montant total de 3.7 M€ déployés.

À travers ces initiatives, les collectivités territoriales affirment leur volonté d'intégrer la recherche scientifique dans l'élaboration de politiques publiques adaptées aux défis environnementaux et socio-économiques contemporains.

LES INSTRUMENTS D'INCITATION À LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES EUROPÉENS

Dans le but d'encourager les chercheurs et les chercheuses des entités de recherche française à candidater aux programmes européens, l'ANR a mis en place des programmes incitatifs ouverts à toutes les disciplines.

>> MRSEI « Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux »

Grâce à ce programme créé en 2015, les chercheurs et les chercheuses affiliés à un laboratoire français disposent :

- de conseils pour les aider dans le choix des partenaires de leur consortium et dans la rédaction de leur projet en réponse à un appel européen (H2020 puis Horizon Europe) ou à un appel international.
- de moyens - s'ils sont lauréats - pour monter et coordonner ce consortium transnational et pour rédiger leur projet.

Les PCNs sont activement associés à ce programme qui est une concrétisation de l'axe 1 du « Plan d'action national d'amélioration de la participation française aux dispositifs européens de financement de la recherche et de l'innovation » (PAPFE). Le bilan du programme MRSEI illustre sa pertinence :

Données chiffrées sur le programme incitatif MRSEI et le retour sur investissement associé, issues des Programmes H2020 et Horizon Europe

493 PROJETS

MRSEI financés
entre 2015 et 2023
ciblant les appels H2020,
Horizon Europe ou
internationaux

Aide accordée
par l'ANR :
14 382 078€

121 PROJETS

financés par l'Europe
et l'international

Aide accordée par l'Europe
aux partenaires français :

263 064 841 €

>> Tremplin-ERC

Ce programme permet à des candidats et candidates non financés à un appel ERC starting, consolidator ou advanced malgré leur excellent score de A à l'issue de la seconde étape de l'appel, de renforcer leur candidature pour redéposer un dossier à ces appels très sélectifs de l'ERC. T-ERC s'inscrit également dans l'axe 1 du PAPFE.

>> Access-ERC

Cet appel cible uniquement des thématiques de recherche relevant des SHS, et a pour objectif d'inciter les jeunes post-doctorants à candidater à l'appel junior de l'European Research Council (ERC), l'appel « ERC Starting », en leur offrant 2 ans de salaire environné ainsi qu'un accompagnement pour monter leur dossier de candidature. En 2025, quatre des neuf lauréats ERC Starting Grant ont reçu un financement Access ERC.

Financements ERC entre 2016 et 2025	
30 338 043 € investis par l'ANR	256 projets financés
166 098 802 € accordés par l'ERC	72 projets financés par l'ERC